

<http://www.snetap-fsu.fr/Pour-S-Le-Foll-l-Enseignement.html>



Report de la loi d'avenir pour l'agriculture :

**"Pour S. Le Foll,  
l'Enseignement Agricole peut  
attendre : Inacceptable !"**

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : lundi 24 juin 2013

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**A l'occasion de la présentation du rapport de Marion GUILLOU « produire autrement » le 11 juin 2013 à Paris, le Ministre Stéphane LE FOLL a évoqué la nécessité de prendre plus de temps sur la loi d'avenir et de modernisation de l'agriculture en différant sa présentation au « début 2014 »**

Le SNETAP [FSU](#), qui a participé à tous les ateliers de concertation sur le volet enseignement regrette vivement ce report, s'interroge sur ses véritables raisons, espérant qu'il ne s'agit pas d'une concession accordée aux divers lobbys de l'agro-business. En tout état de cause, cette décision est dommageable au regard des urgences environnementales et de la nécessité de produire autrement pourtant rappelées par le gouvernement

Parce qu'elles sont conformes à ses mandats, le Snetap-FSU fait sienne les recommandations de l'[ONEA](#) (Observatoire National de l'Enseignement Agricole) d'adapter et de mobiliser l'appareil de formation au changement d'orientation de l'agriculture vers l'agro-écologie. Qui mieux que le service public laïc est à même de porter ces changements ? Il dispose pour cela des supports pédagogiques les plus adaptés, exploitations agricoles et ateliers technologiques, et de l'indépendance requise pour la réussite de ces transformations.

Cependant, l'appareil public de formation a été profondément affaibli par les politiques discriminatoires des précédents gouvernements et les réformes éducatives successives qui lui ont été imposées. Elles ont entraîné une perte de sens quant aux missions des personnels et une dégradation des contenus enseignés.

A l'image de la réforme du bac professionnel, elles se doivent en conséquence d'être revues en profondeur. Par ailleurs, les moyens supplémentaires, s'ils ont pu être appréciés en tant que tels, n'ont eu pour l'instant qu'un effet très limité compte tenu des nombreuses situations à apurer. De même, l'objectif partagé d'un basculement de l'ensemble des exploitations et ateliers technologiques de nos établissements vers le « produire autrement » sous 5 ans, ne se fera pas si l'on se contente de reconduire l'existant. L'ensemble des leviers va devoir être activé : référentiels de formation réinterrogés sans concession, capacités d'entraînement du système confortées, équipes d'exploitation renforcées significativement...

L'enseignement agricole public a besoin de ce « deuxième souffle » évoqué par le Ministre à la clôture de la conférence pour l'avenir de l'enseignement agricole du 16 mai 2013. Il faut « ouvrir de nouvelles perspectives », au-delà du seul secteur de la formation agricole, dans des délais rapides qui ne sauraient attendre le report de l'examen du projet de loi d'avenir pour l'agriculture. Le SNETAP-FSU entend donc que les prochains mois permettent de réelles négociations, afin que les [attentes](#) des personnels de l'enseignement agricole public puissent se traduire en actes au-delà des effets d'annonce.

Paris le 24 juin 2013